

## **Newsletter des Verts du Littoral**

### **► Sommaire de cette édition :**

*Newsletter des Verts du Littoral 1*

► *Sommaire de cette édition : 1*

► *Éditorial : Mobilisez vous pour Patrick Erard! 1*

► *Message de Patrick Erard, « Ciblons les vrais enjeux politiques » 2*

► *La section du Littoral a pris son envol 2*

► *Nouvelles du Grand Conseil 3*

► *Nouvelles du Conseil général de Neuchâtel 4*

► *Nouvelles de Bevaix 4*

► *Agenda 4*

### **► Éditorial : Mobilisez vous pour Patrick Erard!**

Le premier tour de l'élection au Conseil d'Etat a résulté en un coude à coude de Patrick et du candidat du PLR, le taux de participation n'atteignant que quelque 30%.

Pour gagner au second tour, il faut absolument que nous allions tous voter! Bien des gens se plaignent de ce gouvernement cantonal, beaucoup sont dégoûtés de ces 18 mois de majorité du PLR - si vous ne voulez pas reconduire le même scénario, si vous ne voulez pas que 3 PLR continuent à dominer notre politique cantonale, alors allez voter!

#### **Comment convaincre et motiver vos connaissances ?**

Les grands défis dans ce canton sont l'emploi, la formation, la santé, la cohésion, la mobilité, l'énergie et l'environnement. M. Grosjean s'est prononcé contre les droits des chômeurs, son parti freine partout les politiques sociales et celles qui pourraient maîtriser les nuisances du trafic, qui réduiraient le gaspillage d'énergie, qui empêcheraient le mitage du territoire. Patrick, lui, connaît parfaitement le domaine de l'enseignement et de la formation, il s'engage depuis longtemps dans celui de la santé publique et son parti, nous les Verts, proposons constamment des mesures qui respectent la qualité de vie de tous.

#### **Nous pouvons gagner au second tour - allez voter !**

Inscrivez-vous pour les stands de soutien:

<http://doodle.com/participation.html?pollId=62vwmcn3mm4byr2g>

**Christine Gaillard**

QuickTime™ et un  
décompresseur TIFF (non compressé)  
sont requis pour visionner cette image.

### ► **Message de Patrick Erard, « Ciblons les vrais enjeux politiques »**

Une première sentence est tombée. Soit on baisse les bras ou on retrousse les manches en affichant détermination et pugnacité. Pour moi c'est clair, il faut mobiliser notre électorat de gauche au travers d'une campagne ciblée sur les véritables enjeux politiques à venir. Attention, il y a urgence !

Sur le dessus de la pile des dossiers actuels, la situation des chômeuses et chômeurs me préoccupe particulièrement. L'adoption de la très libérale LACI aura de sévères répercussions sur la population neuchâteloise. Des mesures de soutien sont à mettre sur pied rapidement et seule une gauche forte et unie pourra les imposer. Le champ de ruines laissé par le ministre démissionnaire au Service de l'emploi et au SSRT exige une action déterminée, mais surtout humaine. Je veux redonner confiance à des collaborateurs et collaboratrices dévoué-e-s mais inquiet-e-s.

Dans le domaine de l'emploi, la réinsertion dans le monde du travail compte également dans mes priorités. C'est la recherche de solutions concrètes qui doit être privilégiée. Les institutions publiques et parapubliques doivent jouer un rôle d'exemple pour que le « privé » se sente également concerné. Et si des incitations doivent voir le jour, c'est rapidement. Investir aujourd'hui est vital pour demain.

Un autre domaine doit aussi rapidement prendre une nouvelle orientation, c'est celui de la formation. Pour des raisons principalement financières, on décrète « top-down » selon un principe cher à la nouvelle gestion publique. Si des solutions doivent être trouvées pour orienter nos jeunes vers des apprentissages, il faut créer ceux-ci avant de reléguer des dizaines d'élèves dans des salles d'attente de 10<sup>e</sup> année. De plus la mise en place d'Harmos, dont on savait qu'elle aurait un coût, doit se faire plus en concertation avec les personnes concernées.

Les dossiers de la mobilité, de la santé, de l'immigration, entre autres, sont également d'actualité et nous savons que les décisions à venir seront déterminantes pour notre canton. Je ne veux pas que ces sujets soient le résultat des cogitations d'un gouvernement à majorité PLR. Je souhaite participer à la construction d'un canton fidèle à des valeurs qui me sont chers comme à vous : la solidarité, l'équité, l'hospitalité, l'égalité homme-femme, la durabilité ... Bref un programme de la gauche unie et plurielle. Avec vous, j'y arriverai. Merci pour votre indéfectible soutien.

**Patrick Erard**

### ► **La section du Littoral a pris son envol**

Depuis les dernières élections communales, 48 élu-e-s vert-e-s siègent dans les instances législatives et quatre femmes vertes sont à la tête d'un législatif neuchâtelois. Afin de répondre aux attentes des citoyens qui ont voté pour eux, nous avons constitué le samedi 23 octobre 2010 deux nouvelles sections: celle du Val-de-Ruz et celle du Littoral.

Nous entendons accompagner les échanges entre les diverses communes appelées à fusionner et inciter des collaborations dans les domaines qui leur tiennent à cœur. Nous espérons pouvoir ainsi soutenir plus efficacement :

- Une politique de mobilité qui favorise un mélange intelligent de différents moyens de transport, tout en améliorant la qualité de vie des citoyens;
- Une politique d'aménagement du territoire qui valorise la situation magnifique et attractive des paysages du Littoral tout en freinant le mitage du territoire;
- Une politique des déchets qui tende à réduire les déchets à la source et à revaloriser un maximum de matériaux.
- Une politique scolaire centrée sur l'évolution des enfants et des jeunes.

Nous souhaitons susciter des collaborations intercommunales non seulement au sein des sections mais bien évidemment aussi entre les différentes sections. Ainsi, les responsables de la nouvelle section du Val-de-Ruz qui avaient pressé du jus de pomme au pressoir de Valangin à l'issue de leur assemblée générale constitutive, ont apporté leur jus de fruit tout frais aux Bains-des-Dames, où la section du Littoral venait d'être créée. Après avoir pris la parole à Fontaines le matin, Patrick Erard est venu partager l'agape sur les rives du lac.

**Christine Gaillard**

## ► Nouvelles du Grand Conseil

Session des 28 et 29 septembre : après de longues délibérations, la loi sur l'accueil des enfants a été acceptée par 84 oui contre 2 non (et pas mal d'abstentions). Très attendue, cette loi apportera de grandes améliorations, notamment au niveau de l'accueil parascolaire. Les communes ou groupements de communes auront désormais l'obligation de mettre à disposition un quota de places d'accueil. D'autre part les entreprises participeront au financement à hauteur de 10 millions de francs. Pour certains, cette loi ne va pas assez loin, la solution proposée étant largement en dessous de ce que demande l'initiative (une place à 100% pour chaque enfant); il faut cependant bien dire que l'initiative est irréalisable financièrement. Deux des amendements PVS ont été transformés en postulats et acceptés finalement: ils demandent plus de personnel d'encadrement et plus d'espace pour les enfants.

Nous avons également voté la nouvelle loi sur le financement des établissements médico-sociaux, et approuvé le rapport sur les options stratégiques du Centre neuchâtelois de psychiatrie.

La loi sur le traitement des déchets a finalement passé la rampe sans opposition. Elle est le résultat de longues délibérations et consultations et représente un compromis qui a été jugé acceptable par tous. La taxe de base est maintenue, une taxe au sac est introduite et une dernière part est financée par l'impôt. La nouvelle taxe au sac a pour but de changer les comportements de la population neuchâteloise en matière de tri des déchets (en 2008, chaque Neuchâtelois a trié 37 kg de carton, contre 88 kg au niveau suisse, et 62 kg contre 121 kg de déchets verts ). Elle devrait entrer en vigueur le 1er janvier 2012 et ne devrait pas coûter plus cher à une famille triant de façon raisonnable le 20 à 30% de ses déchets.

Session des 2 et 3 novembre : je mentionnerai l'acceptation de l'adhésion à l'accord intercantonal sur les bourses d'études, par 79 voix contre 18, toutes PLR (!!!).

Le Grand Conseil a également accepté le rapport d'information sur le RUN, projet majeur pour le canton s'il en est (comme c'est un rapport d'information, nous n'avons pas à voter). Le Conseil d'Etat nous présente un projet minimaliste, en partie composé de « mesurette » non coordonnées entre les communes ; au moins comprend-il quelques aménagements concernant la mobilité douce : abris vélos et pistes cyclables ! On a vraiment l'impression que le Conseil d'Etat n'a qu'un but, obtenir les 47 millions de la Confédération, sans aucune vision globale...

Il est vraiment urgent que les Verts soient à nouveau représentés au Château...

**Patrick Erard a besoin du soutien de tous les Verts...**

**Soutenez sa campagne, et allez voter le 21 novembre !!**

**Carole Maeder-Milz**

## ► Nouvelles du Conseil général de Neuchâtel

La Ville a enfin un plan de mobilité douce ! Il est disponible auprès des Conseillers généraux de la ville.

Nous avons parlé, ce lundi, de l'implantation d'un casino à la Rotonde. Outre que le Conseil communal n'a pas pris les devants pour en parler au Conseil général - alors que c'est quand même une décision fondamentale - nous avons également été déçus d'entendre partout autour de nous un seul mot : ARGENT. L'argent qu'on peut gagner justifie à peu près tout. Un casino, pour notre groupe, c'est un lieu factice, sans vie, et la Rotonde, ainsi que notre ville, méritent mieux. Nous savons qu'il y a d'autres projets pour ce bâtiment, où on gagnerait peut-être moins d'argent, mais où on y vivrait autre chose qu'un plumage de gogo en règle. Un casino, c'est de l'argent qui va à des privés, et à ce titre nous aurions préféré la Loterie Romande, qui participe à la vie culturelle et sportive, à des groupes d'investisseurs qu'on ne connaît pas. Un casino au milieu des écoles, c'est vraiment tristounet...

Nous avons aussi, ce lundi, approuvé l'idée générale du projet RUN, qui implique surtout des efforts en matière de mobilité douce, ce qui nous charme totalement.

**Catherine Loetscher**

## ► Nouvelles de Bevaix

Lors du dernier Conseil général, un crédit de 141'000 CHF a été voté pour l'installation de 17 conteneurs enterrés dans le village - un début, car à terme, une quarantaine de conteneurs devront être installés. Ceci, sans qu'une étude sérieuse sur la gestion globale des déchets ait été faite, sans réfléchir à la meilleure manière de promouvoir le tri des ordures, sans réfléchir aux possibilités de contrôle pour la prochaine introduction de la taxe aux sacs.

Les Verts de Bevaix ont adressé toute une liste de questions au Conseil communal, ainsi qu'une demande d'étude sur la gestion des déchets, en vain. Les conteneurs seront installés de manière à ce qu'ils soient facilement accessibles en voiture surtout...

Les conteneurs semi-enterrés ne permettent pas un contrôle sérieux de la taxe au sac qui vient d'être votée au GC. La taxe au sac est un système pratique quand les sacs sont déposés devant les portes. Dès que des conteneurs semi-enterrés sont utilisés, c'est la taxe au poids qui permet un contrôle efficace, qui incite à faire un véritable tri, qui autorise le dépôt de petits sacs (pratique pour les ménages d'une seule personne), qui permet de restreindre l'usage des conteneurs aux seuls habitants de la commune et qui représente une application sérieuse du système pollueur-payeur.

La taxe au poids finira certainement par être appliquée, comme c'est déjà le cas dans certaines communes, mais c'est dommage de ne pas l'introduire tout de suite, au lieu de dépenser d'abord de l'argent pour l'impression des sacs à taxe et pour des couvercles de conteneurs sans système de pesage, et ensuite pour les couvercles à pesée intégrée et les cartes magnétiques de reconnaissance des utilisateurs.

**Muriel Denzler**

## ► Agenda

**21 novembre : élection complémentaire au Conseil d'Etat**

**28 novembre : votation fédérale** (immigration : 2 x non ; réforme fiscale : oui)

**25 novembre à 18h30**

ApériVerts, terrasse du Alpes & Lacs avec des pulls, ou s'il fait mauvais à l'Orient Express

**26 janvier 2011 à 20h**

Comité de la section du Littoral,

**27 janvier à 18h30**

ApériVerts, à l'Orient Express, dans la gare de Neuchâtel